

LE CSO

CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES



CLUB HIPPIQUE DE VILVERT

Rue de la manufacture
78350 JOY EN JOSAS
01 39 56 42 94

club.hippique.vilvert@wanadoo.fr

LE CSO

CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES

LE CSO, EN BREF :



Le saut d'obstacle consiste à enchaîner un parcours d'obstacles sans commettre de faute. Les épreuves sont destinées à démontrer chez le cheval sa franchise, sa puissance, son adresse, sa rapidité et son respect de l'obstacle et chez le concurrent, la qualité de son équitation.

HORAIRES ET TARIFS DES ENTRAÎNEMENTS

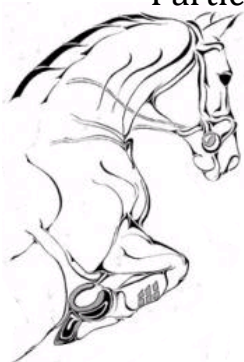
1 cours spécifique à la discipline,
en plus du cours classique :



Reprise	TOTAL Par appel	Droit d'accès aux installations sportives	Forfait enseignement
jeudi 20h15 <small>*Cours compétition non rattrapable</small>	222€	148€	74€

ENGAGEMENTS :

- Participer au cours Compétition
- Participer à une journée de stage à la Toussaint afin de valider le galop requis.
- Participer aux concours ; entre 5 et 7 dans l'année
- Participer au stage de perfectionnement :
Vacances de Noël, du 26 au 30 décembre 2020 à Lamotte Beuvron
- Participer aux Championnats de France à Lamotte Beuvron du 24 au 31 juillet 2021



Partie à
rapporter signée
à l'accueil du club

TARIFS DES SORTIES EN CONCOURS

CSO	1 Participation		2 Participations		3 Participations	
	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur
Part variable (engagement)	Prix variable selon l'organisateur +20€		Prix variable selon l'organisateur +20€*2		Prix variable selon l'organisateur +20€*3	
+PART FIXE	60€	64€	75€	80€	85€	90€
<i>Droit d'accès aux installations sportives</i>	40€	/€	50€	/€	57€	/€
<i>Forfait enseignement</i>	20€	64€	25€	80€	28€	90€

CALENDRIER DES CONCOURS :

Avant programme pour l'année 2020, sous réserve de modifications

 Le 18/10 : La Carrière De la Vallée (LCV)
 13/12: La Carrière De la Vallée (LCV)

CHAMPIONNATS DE FRANCE :

A Lamotte Beuvron, du 24 au 31 juillet 2021. Prévoir environ 570€
(Non compris trajet, hébergement et nourriture des cavaliers)

MATERIEL :

* A confirmer avec le coach

Cavalier	Cheval	Transport et soins
Bombe + Bottes Toque du club Pantalon Polo du club	Tapis du club Guêtres + protèges boulets Stabble Boots Martingale à anneaux*	Matériel de pansage Peigne* et ciseaux courbes*

Je soussigné(e)..... atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepte l'intégralité.

Je m'engage donc à m'inscrire moi ou mon fils/ma fille en cours compétition CSO pour l'année 2020/2021.

Le

Signature

CONTRAT CONCOURS

Je m'engage à:

1. Fournir les pièces administratives, à l'accueil, ou par mail club.hippique.vilvert@wanadoo.fr :
 - + Fiche de pension complète et contrat signé joint => avant le dimanche 27 septembre 2020
 - + Certificat médical et autorisation parentale joint => avant le dimanche 27 septembre 2020
2. Inscrire moi ou mon enfant pour l'année, sauf blessure ou déménagement et **sur une seule discipline**.
3. Participer :
 - + A tous les entraînements et concours ;
 - + Au stage de préparation : Vacances de Noël, du 26 au 30 décembre 2020 à Lamotte Beuvron
 - + Et aux Championnats de France à Lamotte Beuvron du 24 au 31 juillet 2021

Aucun désistement ne sera possible sauf cas de force majeure. Dans ce cas il convient de prévenir l'accueil, par écrit ou mail uniquement, au moins **10 jours ouvrés avant le concours**. Aucune information transmise à l'oral ou au moniteur ne sera prise en compte. A défaut les frais engagés ne pourront être remboursés.
4. Etre disponible pour être / emmener mon enfant sur les lieux de concours, les dimanches, parfois très tôt. Mais aussi la veille du concours pour la préparation des poneys et du camion, ainsi qu'au débarquement le soir du concours. Un planning de concours est donné en début d'année pour les concours jusqu'à Décembre, puis un second planning de Janvier aux Championnats de France. Les dates sont données sous réserve de modification.
5. Me libérer de mes obligations, moi ou une personne de confiance, en Juillet 2021 (dates à préciser) pour permettre la participation de mon enfant aux Championnats de France.
Le club se réserve le droit de modifier les épreuves initialement prévues en fonction des qualifications et des compétences individuelles ou collectives.
6. Solder les concours au plus tard une semaine avant leur date. Tout concours non soldé bloquera les engagements suivants.
7. Avoir le Galop minimum requis pour la pratique de la discipline ; au besoin en le passant sur une des journées proposées aux vacances de la Toussaint.
8. M'engage à participer aux compétitions organisées par la FFE uniquement sous les couleurs Brimbo-Sport pour l'année 2020-2021.

Enfin j'adhère au projet sportif du club, et plus largement celui de la FFE. J'encourage mon équipe ou celle de mon enfant et mon club, et diffuse des valeurs positives.

Je soussigné(e).....atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepter l'intégralité. Je m'engage donc à m'inscrire moi ou mon fils/ma filleen cours compétition de CSO pour l'année 2020/2021

Signature des parents